

"L'essentiel est d'être ce que nous fit la nature ;
on n'est toujours que trop
ce que les hommes veulent que l'on soit."

Jean-Jacques Rousseau
Artiste, Auteur d'ouvrages philosophiques,
écrivain, Philosophe (1712 - 1778)

RENFORCEMENT de L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

éco
citation

TRIAKAZ
.COM

Cadre national

- Loi pour une
école de la
confiance L 312-
19 du code de
l'éducation

Circulaire sur le
Renforcement
de l'éducation
au
développement
durable du 24
septembre 2020

Circulaire sur la
Nouvelle phase
de
généralisation
de l'éducation
au
développement
durable : « EDD
2030 » N° 2019-
121 du 27 aout
2019

Circulaire
Agenda 2030
diffusée au BO
n°34 du 24
septembre 2020
introduit un
« Renforcement
de l'éducation
au
développement
durable ».

Cadre national

Une mise en œuvre progressive

1977 : une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France

2004 : elle devient l'éducation à l'environnement et au développement durable

2007 : lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable"

2011 : lancement de la troisième phase de généralisation

Cadre national

2013 : la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation

2013 : lancement de la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable

En 2015, à l'occasion de l'accueil de la **COP 21**, le ministère de l'Éducation nationale, de l'**Enseignement supérieur et de la Recherche** s'est mobilisé et est entré dans une nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable.

L'éducation est un volet essentiel de la **stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable**. L'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires.

Cadre national

L'École apporte ainsi sa contribution à la **dynamique d'appropriation des dix-sept « objectifs de développement durable »** (ODD) qui structurent ce programme.

La mission académique EDD

Dans le cadre de l'Agenda 2030

Fournir une boussole EDD aux élèves

Dans cette perspective renforcée, il est nécessaire de

Consolider l'EDD autour de sept piliers

1-L'Agenda 2030 ;

2-L'enrichissement des programmes en matière d'EDD ;

3-L'encouragement à l'engagement des jeunes et de l'institution ;

4-Un pilotage national et académique renforcé ;

5-Une offre de formation pour les encadrants et les enseignants ;

6-Un réseau partenarial structuré ;

7-Une stratégie internationale.

Élargir et accélérer le déploiement du référentiel E3D.

MISSION DES ECO-DELEGUES

Mission des éco-délégués

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ



2 LUTTE CONTRE LA FAIM



3 ACCÈS À LA SANTÉ



4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT



7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES



8 ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS



9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES



10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION RESPONSABLE



13 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



14 PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE AQUATIQUES



15 PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRES



16 JUSTICE ET PAIX



17 PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Mission des éco-délégués

Les écodélégués, pivot du développement durable dans les établissements

Les mesures inscrites dans la circulaire du 27 août 2019 doivent être systématisées.

8 mesures à mettre en œuvre

L'élection des écodélégués de classe est désormais obligatoire au collège et au lycée et peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classes. Elle peut également être proposée aux élèves de CM1 et CM2.

La mission académique EDD

Quatre missions
essentielles

1- Porter des projets à
construire
collectivement

2- Être ambassadeur
auprès des services, des
responsables et des
instances de
l'établissement, ainsi
que des partenaires
extérieurs ;

3- Restituer les actions
menées, contribuer à
leur évaluation et à leur
valorisation ;

4- Transmettre des
informations et des
connaissances à leurs
camarades.

La mission académique EDD

Réussir ses missions

Les démarches collectives qu'ils initient ou auxquelles ils contribuent doivent être inscrites dans au moins un des axes du projet d'établissement.

Leur engagement doit être facilité et leurs actions concertées, notamment en prévoyant des rendez-vous réguliers dans l'établissement, mais aussi au niveau des bassins ou des réseaux territoriaux E3D, ainsi qu'au niveau départemental.

Un rendez-vous régional et interacadémique annuel peut favoriser de nouvelles dynamiques dans le cadre du déploiement de la stratégie Agenda 2030 : il rassemblera alors principalement les élus des CVC et des CVL, mandatés par les éco-délégués de classe.

Les éco-délégués disposent également d'un espace de dialogue. Ils sont intégrés aux processus de labellisation E3D. Leur réseau fait l'objet d'une animation spécifique pilotée par la mission académique et les coordonnateurs départementaux.